

Mère isole d'un enfant abandonne

Par edi2015, le 03/01/2015 à 01:59

bonjour et bonne Anne 2015

je suis tunisienne je vie en France depuis 4 mois avec mon enfant de nationalité francaise de 2 ans et 8 mois jais une précipice qui me permette de travaille je me suis présenté au caf pour inscrire mon enfant pour la première fois en ma dit qu'il na aucun droit au prestation avants que je passe 5 ans en France en ma dit que mon enfant

le père français de mon enfant ne refuse payer des pension alimentaire pour mon enfant voila quelle sont les droit de mon enfant en tant que français .merci pour tout information